

SESSION DE 2008

**CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
ET CONCOURS D'ACCÈS A LA LISTE D'APTITUDE (CAFEP)**

**COMPOSITION PORTANT SUR LA DIDACTIQUE ET LA PÉDAGOGIE
DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Trop souvent les élèves restent « d'éternels débutants » de la 6^{ème} à la 3^{ème}, notamment en volley-ball et en natation. A partir de ce constat, montrez comment l'enseignant doit agir pour faire progresser ses élèves en éducation physique et sportive au collège.